

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie : N° P19-0024039

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8898 Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENCHETE KROUN KARIM Date de naissance : 11/08/1966

Adresse : B.C.G. Villa 248 #11 Ville Verle - Bourkawa

Tél. : 0661 117622 Total des frais engagés : #675,10 dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Médecin Remplacant
Dr. Meriem LAANAYA
Spécialiste en Rhumatologie
Diplômée en échographie ostéoarticulaire
et pathologies rachidiennes

Cachet du médecin :

Date de consultation : 09/11/2020

Nom et prénom du malade : BENCHETE KROUN KARIM Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : RHUMATISME

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/11/2020	G	1	250,00	<i>Médecin Remplaçant Dr. Mameri LAA Spécialiste en Rhumatologie Diplômé en radiographie ostéopathique et pathologies rachidiennes</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie TAJMOURI 242, Boulevard Zertkouhi CASA BLANC Tél. : 0522 22 71 91-0522 22 71 88</i>	03/11/2020	425,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000	21433552 00000000		
D 00000000 35533411	G 00000000 11433553			MONTANTS DES SOINS
B				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXÉCUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr. Salah Eddine Maâroufi

CES de RHUMATOLOGIE
Médecine Manuelle et Osteopathie
Echographie Osteoarticulaire
Rhumatisme, Maladies des os,
des Articulations, de la colonne vertébrale,
des muscles et des pieds
Diplômé de la faculté de
Médecine de Marseille
Ex. Attaché au C.H.U de Montpellier

الدكتور صالح الدين المعرفي

خريج كلية الطب بمرسيليا

ملحق سابق بمستشفيات مونبولي

اختصاصي في أمراض العظام، المفاصل

العمود الفقري، العضلات والأربطة

علاج العمود الفقري والمفاصل

بالتطبيب اليدوي

الفحص بالصدى للجهاز الحركي

Casablanca, le :

09/11/2020

BENCHEKROUN KARIM

82,10

DOP 107/21
PER 107/21
PPV 82DH10

Batch No./Exp./PPV .

- Mydoflex 150 mg
1 - 0 - 1 pendant une semaine puis une semai
- Celebrex 200 mg - gélule
1 gel 2 fois / jour x 03 jours puis 1 gel / jour x 04 jours puis au besoin .
- vegebom
2 appl / jour x une semaine
- Esac 20 mg - microgranules gastrorésistants en gélule
1 gel à jeun pendant une semaine

94,00

94,00

150,00

99,00

82,10

425,10

Pharmacie EL HOUATI
222 Boulevard Hassan II
CASABLANCA
Tél. : 0522.22.71.91-0522.11.18



CELEBRE
(CELECOXIB)

CELEBREX 200 MG

Boîte de 20 gélules

Lot : 1280010

Date Fab: 08 / 2019 Date Exp: 07 / 2022

PPV : 150,00 DH

124، شارع الحرية - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.30.91.54 - الـ

berté - Casablanca - Tél. : 0522.30.91.54 - Fax : 0522.54.29.79